

# Stratégie municipale pour les personnes aînées 2023-2030

Septembre 2023





# Mot des élues



C'est avec grand enthousiasme que nous vous présentons la Stratégie municipale pour les personnes âgées 2023-2030, aboutissement d'une troisième démarche MADA – Municipalité amie des personnes âgées pour la Ville de Montréal.

Nous sommes particulièrement fiers du travail de collaboration de l'ensemble des arrondissements, des services ainsi que des partenaires, qui a mené à cette stratégie centrée sur les besoins exprimés par les personnes âgées montréalaises.

Ce fut une démarche concertée et participative, respectant les principes élaborés par l'UNESCO en 2007. Elle fut marquée par deux moments de consultation des personnes âgées et par le travail de coconstruction de l'ensemble des acteurs, qui ont mené à la vision suivante :

**« Les personnes âgées de la Ville de Montréal profitent d'un milieu de vie sain et de services essentiels abordables, accessibles et sécuritaires, qui leur permettent de vieillir dignement et sans discrimination, de s'épanouir et de continuer à contribuer fièrement à la société. »**

De cette vision découlent trois orientations et neuf résultats visant l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées montréalaises dans toute leur diversité.

Pour notre administration, et pour la mairesse Valérie Plante, il est primordial de prendre en compte les besoins des personnes âgées dans la prise de décision. C'est pour cela que, depuis juillet 2023, les déplacements en transport collectif sont gratuits pour les personnes de 65 ans et plus sur le territoire de l'île de Montréal. Avec cette mesure, nous souhaitons briser l'isolement des personnes âgées et nous assurer qu'elles peuvent participer pleinement à la vie en société. C'est aussi dans cet esprit que des arrondissements ont adopté des modifications à leur règlement de zonage pour protéger les résidences pour personnes âgées.

Ce sont des exemples concrets d'actions que nous mettons en place en tant que Municipalité amie des personnes âgées.

La présente stratégie propose des conditions de réussite afin de garder le cap pendant les prochaines années et d'assurer l'atteinte de notre vision collective.

Les personnes âgées ont contribué à bâtir le Québec et la métropole. Ensemble, soulignons leur contribution essentielle au développement de notre société. Cette reconnaissance doit se traduire par des gestes concrets qui répondent à leurs besoins.

La Ville de Montréal continuera de travailler avec l'ensemble des partenaires et les personnes âgées afin de faire de Montréal une ville réellement inclusive pour celles-ci.

**Josefina Blanco**

Membre du comité exécutif, responsable de la diversité, de l'inclusion sociale, de l'itinérance, de l'accessibilité universelle, de la condition féminine, de la jeunesse et des personnes âgées

**Despina Sourias**

Conseillère associée à la condition féminine, à la diversité, à la jeunesse et aux personnes âgées au comité exécutif



# Table des matières

Liste des illustrations .....	6
Faits saillants .....	7
Introduction .....	8
<b>1. Contexte .....</b>	<b>10</b>
Bilan du dernier plan MADA .....	11
Diagnostic des besoins et des enjeux touchant les personnes âgées .....	12
Consultations réalisées .....	13
Engagements municipaux : une assurance de cohérence .....	13
<b>2. Résultats attendus .....</b>	<b>14</b>
Vision MADA 2030 .....	15
Orientation 1 – Répondre de façon équitable aux besoins essentiels .....	16
Orientation 2 – Faciliter l'épanouissement et la résilience .....	16
Orientation 3 – Soutenir la participation à la communauté .....	17
<b>3. Mise en œuvre de la Stratégie .....</b>	<b>20</b>
Mesure des résultats .....	21
Actions envisagées .....	24
<b>Stratégie MADA : exemples d'actions envisagées .....</b>	<b>25</b>
<b>Orientation 1 – Répondre de manière équitable aux besoins essentiels .....</b>	<b>25</b>
Résultat 1 – Contribuer à accroître la disponibilité de logements salubres et abordables pour les personnes âgées .....	25
Résultat 2 – Contribuer à lutter contre l'insécurité alimentaire .....	25
Résultat 3 – Favoriser la collaboration afin de faciliter l'accès aux services en santé .....	26
Résultat 4 – Accroître la sécurité des personnes âgées .....	26
<b>Orientation 2 – Faciliter l'épanouissement et la résilience .....</b>	<b>27</b>
Résultat 5 – Aider les milieux communautaires locaux à mieux répondre aux besoins des personnes âgées .....	27
Résultat 6 – Contribuer à accroître la disponibilité des transports pour accéder aux services .....	27
Résultat 7 – Adapter les activités sportives, culturelles et de loisirs ainsi que les infrastructures municipales en fonction des besoins des personnes âgées .....	28
<b>Orientation 3 – Soutenir la participation à la communauté .....</b>	<b>29</b>
Résultat 8 – Soutenir l'inclusion sociale et valoriser la participation des personnes âgées à la vie communautaire .....	29
Résultat 9 – Rehausser la participation des personnes âgées dans les instances municipales .....	29
Suivi de la Stratégie et reddition de compte .....	30
<b>4. Conditions de succès .....</b>	<b>32</b>
<b>Remerciements .....</b>	<b>33</b>
<b>Annexes .....</b>	<b>34</b>
Annexe I – Membres du comité aviseur MADA .....	35
Annexe II – Membres du comité des représentantes et représentants MADA .....	36

# Liste des illustrations

Illustration 1 – Champs d'action MADA.....	8
Illustration 2 – Stratégie MADA 2023-2030 : trois grandes orientations.....	15
Illustration 3 – Synthèse des résultats visés par la Stratégie MADA 2023-2030.....	18
Illustration 4 – Cadre de mesure des résultats.....	22
Illustration 5 – Exemples d'actions marquantes.....	25
Illustration 6 – Cycle de gestion de la Stratégie.....	30



@ Myriam Baril-Tessier

# Faits saillants

La nouvelle Stratégie municipale pour les personnes âgées 2023-2030 de la Ville de Montréal (ci-après « Stratégie MADA 2023-2030 ») a été élaborée dans le cadre de la démarche Municipalité amie des personnes âgées (MADA) avec la participation des personnes âgées, des services centraux, des arrondissements et des partenaires. Centrée sur les besoins prioritaires des personnes âgées, elle correspond aux engagements du plan stratégique Montréal 2030 et du Plan d'action solidarité, équité et inclusion 2021-2025.

Fruit d'un travail de coconstruction, la vision élaborée tient compte de la diversité des besoins des personnes âgées. Présentée dans le tableau ci-dessous, elle se décline ainsi en trois grandes orientations qui s'adressent à des groupes ou à des personnes âgées dont les besoins peuvent évoluer dans le temps. Ces orientations ciblent neuf résultats précis.

Ces résultats attendus touchent les différents champs d'action indiqués au Guide d'accompagnement pour la réalisation de la démarche MADA. Or, certains de ces champs d'action, tels que la santé et les services

sociaux, sont de compétence provinciale, fédérale ou partagée. Ainsi, la mise en œuvre de cette stratégie fera intervenir la Ville dans son rôle de prestataire de services, mais également dans son rôle d'influence auprès de ses partenaires, particulièrement lorsqu'il s'agit de résultats qui ne relèvent pas de sa compétence exclusive.

Pour atteindre les résultats visés par la Stratégie MADA 2023-2030, plus de 450 actions concrètes ont été suggérées par les personnes âgées ainsi que par les arrondissements et les services de la Ville. Plusieurs d'entre elles sont déjà intégrées dans les plans des services et des arrondissements. Les progrès seront mesurés sur la base d'au moins deux indicateurs par résultat. Par ailleurs, des rendez-vous MADA seront organisés afin de transmettre les avancées et, au besoin, d'ajuster les actions.

Enfin, des conditions de succès clarifiant les ressources, les responsabilités et les actions à prendre pour maintenir l'engagement des parties prenantes seront mises en place afin d'assurer la réussite de la Stratégie.

Vision	Orientations	Résultats
Les personnes âgées de la Ville de Montréal profitent d'un milieu de vie sain et de services essentiels <b>abordables, accessibles et sécuritaires</b> qui leur permettent de <b>vieillir dignement et sans discrimination, de s'épanouir</b> et de continuer à <b>contribuer fièrement à la société</b> .	Orientation 1 – Répondre de manière équitable aux besoins essentiels	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Contribuer à accroître la disponibilité de logements salubres et abordables pour les personnes âgées</li> <li>2. Contribuer à lutter contre l'insécurité alimentaire</li> <li>3. Favoriser les collaborations intersectorielles afin de faciliter l'accès aux services en santé</li> <li>4. Accroître la sécurité des personnes âgées</li> </ol>
	Orientation 2 – Faciliter l'épanouissement et la résilience	<ol style="list-style-type: none"> <li>5. Aider les milieux communautaires locaux à mieux répondre aux besoins des personnes âgées</li> <li>6. Contribuer à accroître la disponibilité des transports pour accéder aux services</li> <li>7. Adapter les activités sportives, culturelles et de loisirs ainsi que les infrastructures municipales</li> </ol>
	Orientation 3 – Soutenir la participation à la communauté	<ol style="list-style-type: none"> <li>8. Soutenir l'inclusion sociale et valoriser la participation des personnes âgées à la vie communautaire</li> <li>9. Rehausser la participation des personnes âgées dans les instances municipales</li> </ol>

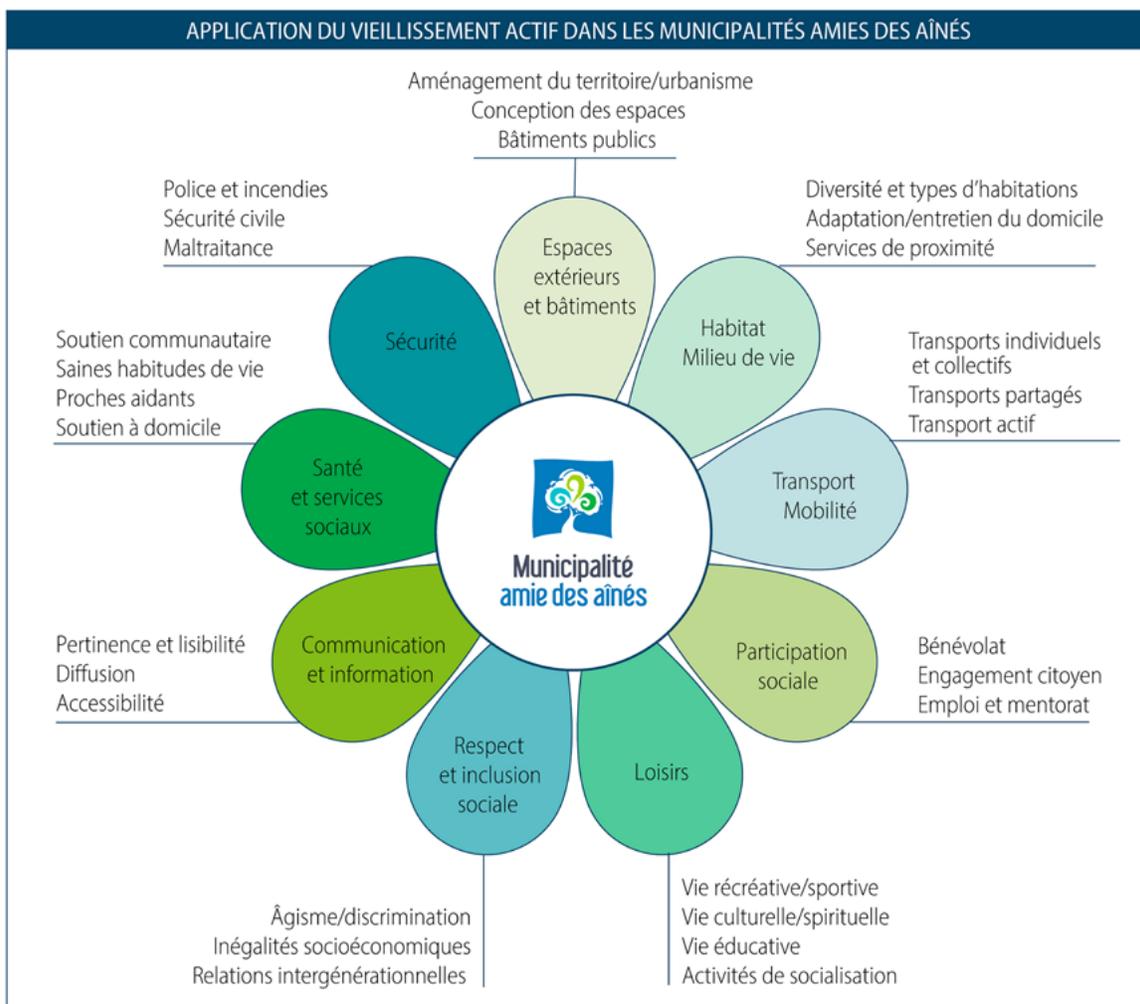
# Introduction

« Inciter les villes à mieux s'adapter aux besoins des aînés de façon à exploiter le potentiel que représentent les personnes âgées pour l'humanité. »

Cet objectif-phare de la démarche Municipalité amie des aînés (MADA<sup>1</sup>) a fait beaucoup de chemin depuis sa formulation initiale par l'Organisation mondiale de la santé, en 2007. Adoptée dès l'année suivante par le gouvernement québécois, cette approche est aujourd'hui développée dans plus de 967 municipalités et MRC, dont Montréal.

Concrètement, en plus de promouvoir l'adoption d'un mode de vie actif, la démarche MADA favorise l'émergence d'environnements urbains qui participent à l'inclusion sociale des personnes aînées. Son but : le vieillissement actif. Voilà pourquoi elle intervient dans pas moins de neuf secteurs, comme on peut le voir dans l'illustration suivante.

**Illustration 1 – Champs d'action MADA**



Source : Guide d'accompagnement pour la réalisation de la démarche Municipalité amie des aînés – 2<sup>e</sup> édition  
© Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2020

1. La démarche MADA vise à développer une culture d'inclusion sociale, quels que soient l'âge ou les capacités des personnes. En conséquence, les politiques, les services et les infrastructures qui touchent les environnements bâtis et sociaux doivent être conçus pour soutenir les personnes aînées et les aider à vieillir en restant actives (source: OMS).

## Montréal, ville MADA

C'est en 2013 que la Ville de Montréal lançait son premier plan d'action à l'intention des personnes âgées inspiré de la démarche MADA, suivi cinq ans plus tard du Plan d'action municipal pour les personnes âgées 2018-2020 (ci-après « Plan MADA 2018-2020 »). Ce dernier s'est prolongé jusqu'en 2021 en raison des impacts de la pandémie de COVID-19.

Précisons que la définition des personnes âgées liée à cette démarche se rapporte aux Montréalais et Montréalais âgés de 65 ans et plus. Toutefois, la Stratégie MADA 2023-2030 concerne non seulement la génération des Montréalaises et Montréalais actuellement âgés de 65 ans et plus, mais aussi les prochaines générations de personnes âgées.

Pour guider l'actuelle et troisième démarche MADA, la Ville a formé un [comité avisé](#) réunissant 17 membres provenant des milieux communautaires, de la recherche et de la santé, en plus de personnes représentant des conseils citoyens ainsi que des services et arrondissements. Son mandat : s'assurer du bon déroulement des travaux afin d'émettre des recommandations garantant le succès de la démarche.

En outre, un [comité des représentantes et représentants MADA](#) composé de 40 services et arrondissements a aussi été formé afin de participer activement aux différentes étapes de la démarche.

Ensemble, ces deux comités agissaient en tant qu'agents de liaison et de mobilisation auprès de leur organisation, service ou arrondissement respectif afin de faire connaître la démarche et de susciter la participation de toutes et tous.

Enfin, précisons que la démarche MADA de la Ville de Montréal a appliqué l'analyse différenciée selon les sexes et intersectionnelle (ADS+) afin de favoriser l'inclusion des personnes âgées montréalaises dans toute leur diversité. Ainsi, l'ADS+ a été intégrée à

toutes les étapes de la démarche : constitution du comité avisé, analyse des besoins, planification des consultations citoyennes, etc.

La démarche MADA, et la Stratégie qui en découle, se veut également ancrée dans les valeurs portées par la Ville que sont la justice sociale, l'ouverture et le respect des droits des Montréalaises et Montréalais.

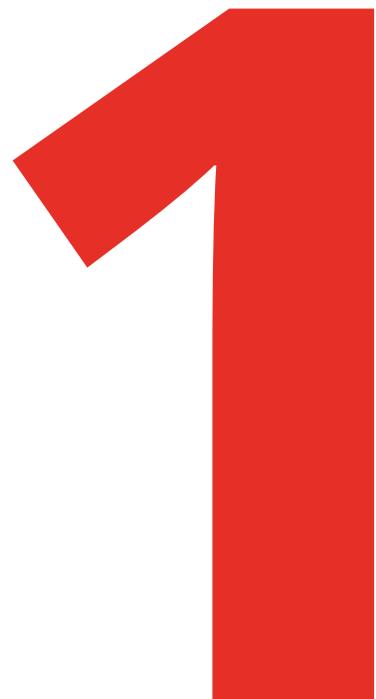
Bref, la démarche MADA est un processus rigoureux, collaboratif et participatif. Conséquemment, cette nouvelle stratégie est fondée sur :

- les leçons tirées du dernier plan d'action ;
- les consultations réalisées auprès des personnes âgées ;
- un diagnostic visant à mieux comprendre la population âgée montréalaise (portrait statistique, analyse des besoins et des enjeux, et recension des services) ;
- les rétroactions du comité avisé ;
- le travail de coconstruction réalisé avec les représentantes et représentants MADA des arrondissements et des services municipaux ;
- les orientations stratégiques adoptées par la Ville.

Échelonnée sur 15 mois, la démarche qui a mené à cette stratégie a permis de mobiliser les parties prenantes afin d'engager des actions pertinentes et réalistes touchant l'ensemble des champs d'action MADA.

Ce document présente la Stratégie MADA 2023-2030. Le premier chapitre expose les facteurs pris en compte dans son élaboration. Nous verrons ensuite la vision qui la sous-tend et les résultats attendus. La troisième partie détaille les indicateurs et les actions qui permettront de la réaliser. Enfin, nous présenterons les conditions nécessaires au succès de sa mise en œuvre.

# Contexte



# 1. Contexte

Ce premier chapitre présente les éléments pris en compte dans l'élaboration de la nouvelle stratégie MADA.

## Processus d'élaboration

### Juillet à décembre 2022 : état des lieux

- Bilan du dernier plan MADA avec les services et arrondissements ;
- Consultation des personnes âgées pour sonder leurs besoins et priorités ;
- Consultation d'organisations communautaires desservant des personnes âgées susceptibles d'être marginalisées (en situation d'itinérance, appartenant aux communautés LGBTQ2IA+<sup>2</sup>, qui sont anglophones) ;
- Réflexion quant aux priorités de la Ville et des partenaires ;
- Diagnostic des besoins et des enjeux des personnes âgées :
  - Portrait statistique sur le territoire de la Ville de Montréal ;
  - Analyse des besoins et des enjeux ;
  - Recension des services disponibles.

### Janvier à juin 2023 : élaboration de la nouvelle stratégie

Coconstruction de la vision et des résultats attendus avec les services et arrondissements ;

Consultations citoyennes afin d'ajuster la vision, les orientations et les résultats recherchés et afin de recueillir des pistes d'actions ;

Élaboration d'indicateurs, d'actions de mise en œuvre et de conditions de succès avec les services et arrondissements ;

Rédaction de la Stratégie en vue de son adoption à l'automne 2023.

Rappelons que toutes les étapes ont été réalisées avec l'apport du comité aviseur ainsi que du comité des représentantes et représentants MADA de la Ville.

## Bilan du dernier plan MADA

Dans le cadre du Plan d'action MADA 2018-2020, la Ville de Montréal s'était fixé 7 objectifs et prévoyait 42 actions pour répondre aux besoins des personnes âgées. Elle en a réalisé une trentaine malgré le contexte pandémique affectant la dernière année du Plan. Notons que les actions les plus appréciées des personnes âgées étaient liées à l'accessibilité universelle et à la possibilité pour elles de demeurer actives dans la communauté.

### Leçons apprises :

- Mettre davantage l'accent sur la mesure des résultats (l'impact) que sur la réalisation des actions, afin d'identifier les changements significatifs ;
- Être plus souple dans le choix des actions ;
- Renforcer le rôle d'influence de la Ville et encourager la réalisation d'actions concertées avec les partenaires, notamment pour les champs qui vont au-delà des domaines de compétence de la Ville ;
- Communiquer régulièrement avec les unités et partenaires afin de maintenir l'engagement et de garder le cap sur les résultats recherchés.

Pour plus de détails, consultez le [bilan du Plan d'action municipal pour les personnes âgées 2018-2020](#) ou ses [faits saillants](#).

2. Personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles, trans, queers, bispirituelles, intersexes et asexuelles. Le signe «+» vise à inclure les diverses identités non mentionnées dans le sigle.

## Diagnostic des besoins et des enjeux touchant les personnes âgées

Afin d'actualiser les enjeux et les besoins des personnes âgées montréalaises, un diagnostic a été réalisé grâce à l'analyse et à la synthèse des données suivantes :

- Données statistiques issues du dernier recensement de Statistique Canada (2021);
- Données du service 211 du Grand Montréal;
- Rapports et articles issus de la recherche universitaire, d'organismes de consultation, de tables de concertation, etc. (une quarantaine de documents au total);
- Groupes de discussion tenus à l'automne 2022 avec des représentantes et représentants d'organisations communautaires desservant des personnes âgées susceptibles d'être marginalisées;
- Résultats d'un sondage en ligne (également disponible en version papier) réalisé à l'automne 2022 afin de cerner les besoins et priorités des personnes âgées ainsi que leur niveau de satisfaction à l'égard des services de la Ville. Près de 400 personnes âgées, proches aidantes et organismes communautaires y ont participé.

### Constats:

- Selon une majorité de personnes âgées, la santé, l'habitation et l'économie sont les trois domaines que la Ville devrait prioriser. Selon les personnes sondées, les besoins ont été amplifiés par trois crises: pandémie, du logement et économique;
- La majorité des 600 organismes montréalais offrant des services aux personnes âgées sont des OBNL et des organismes parapublics. Leurs services concernent l'habitation, les loisirs, l'inclusion, la sécurité et la mobilité;
- Plus de 85 % des besoins non comblés sont liés à la santé, à l'habitation et aux inégalités économiques, trois enjeux identifiés comme prioritaires;
- Cette situation s'explique principalement par une offre insuffisante de services liés à ces domaines et un manque de transports adaptés aux personnes âgées pour que celles-ci se rendent aux lieux où les services sont offerts;
- Les écarts entre l'offre de services et l'ampleur des besoins non comblés varient d'un arrondissement à l'autre.

### Trois grands enjeux se dégagent du diagnostic:

1. L'**équité** dans la disponibilité des services et le niveau de satisfaction à l'égard de ceux-ci, qui varient d'un arrondissement à l'autre;
2. L'**adéquation** des services (insuffisance de l'offre et problèmes de transport) liés aux besoins prioritaires (santé, habitation et économie) dans la plupart des arrondissements;
3. La **disponibilité des données** quant aux diagnostics locaux, à la qualité de l'offre, à l'impact sur la qualité de vie, etc.

## Consultations réalisées

À la suite de ce diagnostic, une version préliminaire de la nouvelle stratégie a été élaborée en collaboration avec les services et les arrondissements ainsi qu'avec le comité aviseur MADA. Elle s'est appuyée sur les besoins prioritaires identifiés dans le cadre du diagnostic ainsi que sur l'examen des plans d'action de la Ville, dont Montréal 2030 et le Plan d'action solidarité, équité et inclusion 2021-2025, eux-mêmes les fruits de consultations publiques.

Pour pousser la réflexion plus loin, six séances de consultations citoyennes aînées ont été organisées par la Ville au printemps 2023<sup>3</sup>. De plus, cinq organismes communautaires desservant la population aînée ont tenu une « consultation maison » auprès de leurs membres. Leur but était de valider la pertinence de la première version de la Stratégie afin de s'assurer qu'elle répond réellement aux besoins. Environ 200 personnes aînées y ont participé.

Les commentaires recueillis ont permis d'ajuster la vision, les orientations et les objectifs de la nouvelle stratégie. Par exemple, si la nature de la vision stratégique n'a pas été remise en question, des modifications y ont été apportées. Voici un aperçu des enjeux abordés :

- L'habitation a été confirmée comme étant un besoin essentiel (caractère abordable des logements, projets intergénérationnels, régulation des hausses de loyer, services en lien avec les résidences pour personnes aînées, etc.);
- Au chapitre de la santé, les soins à domicile sont apparus comme un enjeu prioritaire. Selon les personnes consultées, des efforts devraient être déployés pour assurer une meilleure coordination entre le réseau de la santé, la Ville et les OBNL ;
- Un accent a été mis sur l'importance du transport et de la diversification de l'offre. Cet élément est d'autant plus important qu'il constitue un levier pour d'autres domaines d'intervention ;
- Des initiatives de sensibilisation à la réalité des personnes aînées auprès de la population montréalaise, mais aussi du personnel de la Ville, sont jugées nécessaires, notamment pour lutter contre l'âgisme ;
- Il est souhaité que la Ville valorise davantage la contribution sociale des personnes aînées ;

- La création d'une culture de participation active à la Ville faisant place aux personnes aînées est également souhaitée ;
- Des actions transversales, c'est-à-dire communes à plusieurs résultats envisagés, notamment en ce qui concerne les communications, doivent être déployées puisqu'elles constituent des conditions de succès pour la mise en œuvre de la nouvelle stratégie MADA.

De nombreuses autres idées d'actions concrètes pour la mise en œuvre de la nouvelle stratégie ont été suggérées par les personnes aînées ayant participé aux consultations. Elles ont d'ailleurs été relayées aux services et aux arrondissements afin de les inspirer dans le choix de leurs actions.

## Engagements municipaux: une assurance de cohérence

Au-delà de la collecte de données, de leur analyse et de l'élaboration d'une vision de concert avec les personnes aînées et les organismes qui représentent celles-ci, cette stratégie MADA s'inscrit aussi dans une démarche plus globale.

D'abord, les engagements de la Ville envers la création de milieux de vie de qualité que concrétise [Montréal 2030](#) balisent l'adoption de plans d'action, de politiques et de programmes par les services et les arrondissements. Ce cadre permet notamment d'assurer la cohérence et l'impact des actions.

La Stratégie MADA 2023-2030 ne fait pas exception. Elle contribue à plus d'une dizaine de priorités inscrites dans le plan stratégique Montréal 2030, notamment en matière d'habitation, de sécurité et de services de proximité.

En outre, cette stratégie fait aussi écho au [Plan d'action solidarité, équité et inclusion 2021-2025](#) en apportant une réponse à des besoins qu'il cible, comme l'accès à une alimentation saine, la lutte contre l'insécurité alimentaire et l'accès à un logement abordable, accessible et salubre. Des actions visant spécifiquement le bien-être des personnes aînées ont aussi été ajoutées à la stratégie.

3. Les séances se sont déroulées en mode virtuel ainsi qu'en présentiel, dans différents arrondissements, en français et en anglais.

# Résultats attendus

2

## 2. Résultats attendus

La Stratégie MADA 2023-2030 vise un maximum d'impacts positifs sur le bien-être de la population âgée en fonction de ses besoins actualisés.

Voici les facteurs permettant d'en garantir la pertinence :

- Progrès et leçons tirés du bilan du dernier plan ;
- Besoins mis à jour grâce au diagnostic et aux différentes consultations ;
- Priorités stratégiques de la Ville ;
- Rôles et contribution des partenaires.

Il est à noter que certains résultats visés par la Stratégie MADA 2023-2030 touchent les différents champs d'action indiqués au Guide d'accompagnement pour la réalisation de la démarche MADA. Or, certains de ces champs d'action, tels que la santé et les services sociaux, sont de compétence provinciale, fédérale ou partagée.

Ainsi, pour mettre en œuvre cette stratégie tout en tenant compte des ressources disponibles, la Ville prévoit :

- en tant que prestataire de services, revoir les services qu'elle offre afin de mieux répondre aux besoins des personnes âgées ;
- en tant qu'administration déterminée à assumer son rôle d'influence, travailler de concert avec les organismes communautaires, les partenaires institutionnels et les autres ordres de gouvernement afin de trouver des solutions concertées pour améliorer les conditions de vie des personnes âgées, quelle que soit leur situation.

En bref, les actions que la Ville et ses partenaires entendent réaliser au cours des prochaines années visent à améliorer la qualité de vie des personnes âgées vivant à Montréal.

### Vision MADA 2030

En 2021, les personnes âgées de 65 ans et plus représentaient 17,5 % des résidentes et résidents de l'agglomération de Montréal<sup>4</sup> ; cette proportion devrait atteindre 21 % d'ici 2041<sup>5</sup>.

C'est pourquoi, d'ici 2030, la Ville de Montréal souhaite forger l'avenir des personnes âgées en concrétisant la vision suivante :

**« Les personnes âgées de la Ville de Montréal profitent d'un milieu de vie sain et de services essentiels abordables, accessibles et sécuritaires qui leur permettent de vieillir dignement et sans discrimination, de s'épanouir et de continuer à contribuer fièrement à la société. »**

Trois grandes orientations guident l'atteinte de ce résultat ultime :

1. Répondre de façon équitable aux besoins essentiels ;
2. Faciliter l'épanouissement et la résilience ;
3. Soutenir la participation à la communauté.

### Illustration 2 – Stratégie MADA 2023-2030 : trois grandes orientations



4. [Recensement 2021, Statistique Canada.](#)

5. [Institut de la statistique du Québec.](#)

Ces orientations se rapportent à différents types de besoins. Elles suivent une gradation qui présente : à la base, les besoins physiologiques et de sécurité (se loger, se nourrir, rester en santé); ensuite, les besoins d'éprouver un sentiment d'appartenance sociale, de mener une vie active et de se divertir; et, finalement, les besoins de recevoir de la valorisation et de s'accomplir.

Ainsi, la Stratégie tient compte de la diversité des réalités et des besoins des personnes âgées. Les trois orientations peuvent s'adresser à des groupes de personnes âgées différents; simultanément, toutes trois peuvent être profitables à un même individu.

## **Orientation 1 – Répondre de façon équitable aux besoins essentiels**

La première orientation se rapporte aux besoins essentiels, soit les besoins physiologiques et de sécurité.

Les personnes âgées ont été particulièrement touchées par trois crises au cours des dernières années, soit dans les domaines de la santé (pandémie), de l'habitation (manque de logements et hausse des loyers) et de l'économie (inflation). C'est particulièrement vrai pour les personnes les plus vulnérables. En 2021 et en 2022, 85 % des besoins non comblés étaient liés à ces sphères<sup>6</sup>. Dans le cadre du sondage déployé à l'automne 2022, ces trois domaines – qui correspondent aux besoins essentiels – ont été identifiés par la majorité des répondantes et répondants comme devant être au centre des priorités de la Ville.

Cette orientation vise plus précisément à assurer un accès équitable aux services et aux ressources afin que les besoins en santé, en sécurité, en habitation et en alimentation de l'ensemble des Montréalaises et Montréalais âgés soient comblés.

Quatre résultats sont recherchés :

- Contribuer à accroître la disponibilité de logements salubres et abordables pour les personnes âgées;
- Contribuer à lutter contre l'insécurité alimentaire;
- Favoriser les collaborations intersectorielles afin de faciliter l'accès aux services en santé;
- Accroître la sécurité des personnes âgées.

En outre, les actions déployées en ce sens répondront à certaines priorités identifiées dans le plan stratégique Montréal 2030 telles que l'élimination de la faim (P6), l'accès à des habitations salubres et abordables (P7) ainsi que l'inclusion et l'intégration économique (P8). La Ville de Montréal s'est également engagée à renforcer l'équité sur l'ensemble du territoire, notamment en assurant une meilleure distribution des investissements municipaux à partir des données et des cartographies.

## **Orientation 2 – Faciliter l'épanouissement et la résilience**

Cette orientation vise à favoriser l'épanouissement des personnes âgées afin qu'elles mènent une vie active et demeurent connectées à des réseaux d'entraide comme les amies et amis, la famille et la communauté.

Plusieurs personnes âgées vivent de l'isolement et de l'exclusion en raison d'un accès limité aux services. Ces dernières années, la Ville de Montréal a activement combattu ces enjeux. Par exemple, chaque année, dans tous les arrondissements de la Ville, des travaux sont effectués sur un grand nombre d'installations municipales pour que celles-ci soient plus inclusives et accessibles. L'offre de transport a également été bonifiée : 23 stations de métro sont maintenant accessibles universellement et le transport en commun est gratuit pour les personnes de 65 ans et plus. Ces efforts doivent se poursuivre.

Trois résultats sont visés pour favoriser l'épanouissement et la résilience des personnes âgées :

- Aider les milieux communautaires locaux à mieux répondre aux besoins des personnes âgées;
- Contribuer à accroître la disponibilité des transports pour accéder aux services;
- Adapter les activités sportives, culturelles et de loisirs ainsi que les infrastructures municipales.

Ces retombées feraient aussi écho à Montréal 2030, en particulier pour ce qui est : d'accroître et de diversifier l'offre de transport (P3); de consolider un filet social fort, de favoriser le lien social, d'assurer la pérennité du milieu communautaire et de favoriser l'accès à des infrastructures inclusives (P9); d'offrir une expérience citoyenne simplifiée, fluide et accessible (P11); d'assurer l'équité sur l'ensemble du territoire (P18); et d'offrir une réponse de proximité (P19).

6. Données du Service d'aide au téléphone 211 du Grand Montréal.

### **Orientation 3 – Soutenir la participation à la communauté**

Cette dernière orientation entend stimuler l'engagement des personnes âgées et leur contribution à la communauté, par exemple en faisant du bénévolat ou en participant à un comité citoyen ou à des consultations publiques.

Néanmoins, lors des consultations, les personnes âgées ont souligné la faiblesse de la reconnaissance en ce qui concerne leur contribution à la société. De plus, plusieurs obstacles comme la fracture numérique, le manque d'information sur les opportunités d'implication, et la méconnaissance

des instances participatives peuvent limiter la participation des personnes âgées.

Pour y remédier, deux résultats sont recherchés :

- Soutenir l'inclusion sociale et valoriser la participation des personnes âgées à la vie communautaire ;
- Rehausser la participation des personnes âgées dans les instances municipales.

Ces résultats se rattachent à certaines priorités identifiées dans Montréal 2030, dont la lutte contre le racisme et les discriminations systémiques pour assurer l'inclusion, l'intégration économique, la sécurité urbaine et l'épanouissement de toutes et tous (P8), la participation et l'engagement (P10), et l'offre d'une expérience simplifiée et l'inclusion numérique (P11).



### Illustration 3 – Synthèse des résultats visés par la Stratégie MADA 2023-2030

#### Vision MADA 2030 :

« Les personnes âgées de la Ville de Montréal profitent d'un milieu de vie sain et de services essentiels **abordables, accessibles et sécuritaires** qui leur permettent de **vieillir dignement** et sans discrimination, de **s'épanouir** et de **continuer à contribuer fièrement à la société.** »

Enjeux	Alignement	Résultats intermédiaires	Résultats immédiats
<ul style="list-style-type: none"> <li>Personnes âgées touchées par 3 crises : pandémie, économique, du logement</li> <li>Besoins prioritaires :               <ul style="list-style-type: none"> <li>Habitation</li> <li>Économie</li> <li>Santé</li> </ul> </li> <li>Défi d'équité dans l'offre par quartier</li> </ul>	<p><b>Domaines MADA</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Habitat et milieu de vie</li> <li>Respect et inclusion sociale (inégalité économique)</li> <li>Sécurité</li> <li>Santé et services sociaux</li> </ul> <p><b>Plan stratégique Montréal 2030</b></p> <p>P6. Élimination de la faim</p> <p>P7. Habitations salubres et abordables</p> <p>P8. Lutte contre les discriminations, inclusion, intégration économique</p> <p>P18. Équité sur l'ensemble du territoire</p>	<p>Orientation 1 – Répondre aux besoins essentiels de manière équitable</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Contribuer à accroître la disponibilité de logements salubres et abordables pour les personnes âgées</li> <li>Contribuer à lutter contre l'insécurité alimentaire</li> <li>Favoriser les collaborations intersectorielles afin de faciliter l'accès aux services en santé</li> <li>Accroître la sécurité des personnes âgées</li> </ol>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Progrès des dernières années à poursuivre :               <ul style="list-style-type: none"> <li>Inclusion</li> <li>Accessibilité universelle</li> <li>Transport</li> </ul> </li> </ul>	<p><b>Domaines MADA</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Respect et inclusion sociale</li> <li>Espaces extérieurs et bâtiments</li> <li>Transport – mobilité</li> <li>Loisirs</li> </ul> <p><b>Plan stratégique Montréal 2030</b></p> <p>P3. Accroissement et diversification de l'offre de transport</p> <p>P9. Pérennité du milieu communautaire ; services et infrastructures inclusifs</p> <p>P11. Expérience citoyenne accessible</p> <p>P18. Équité sur l'ensemble du territoire</p> <p>P19. Réponse de proximité</p>	<p>Orientation 2 – Faciliter l'épanouissement et la résilience</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Aider les milieux communautaires locaux à mieux répondre aux besoins des personnes âgées</li> <li>Contribuer à accroître la disponibilité des transports pour accéder aux services</li> <li>Adapter les activités sportives, culturelles et de loisirs ainsi que les infrastructures municipales</li> </ol>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Besoin de maintenir l'engagement</li> <li>Défi lié aux communications et à la fracture numérique</li> </ul>	<p><b>Domaines MADA</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Respect et inclusion sociale</li> <li>Communication et information</li> <li>Participation sociale</li> </ul> <p><b>Plan stratégique Montréal 2030</b></p> <p>P8. Lutte contre les discriminations, inclusion</p> <p>P10. Participation et engagement</p> <p>P11. Expérience simplifiée, réduction de la fracture numérique</p>	<p>Orientation 3 – Soutenir la participation à la communauté</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Soutenir l'inclusion sociale et valoriser la participation des personnes âgées à la vie communautaire</li> <li>Rehausser la participation des personnes âgées dans les instances municipales</li> </ol>



# Mise en œuvre de la Stratégie

3

# 3. Mise en œuvre de la Stratégie

Cette section détaille la manière dont sera mesurée l'atteinte des résultats décrits précédemment et établit les actions à déployer pour mettre en œuvre la Stratégie. Nous verrons ensuite comment le suivi de la Stratégie MADA 2023-2030 sera réalisé.

## Mesure des résultats

Le personnel des services et des arrondissements a suggéré un total de 250 indicateurs afin de mesurer les résultats visés par la Stratégie MADA. Une vingtaine d'entre eux ont été retenus en fonction des critères suivants :

- La cohérence de l'indicateur par rapport au résultat à mesurer ;
- La possibilité d'utiliser des données centralisées – comme celles des services 211 et 311 – pour renseigner une majorité d'indicateurs et rendre plus efficiente la collecte d'information ;
- La disponibilité de l'information par arrondissement ou par quartier et la possibilité d'utiliser le même indicateur pour agréger l'information à l'échelle de la Ville ;
- L'équilibre d'ensemble entre indicateurs quantitatifs et qualitatifs.

Précisons que ces indicateurs visent à mesurer l'efficacité des actions déployées – et non pas

le niveau d'effort ou les activités réalisées – en fournissant une appréciation du niveau d'atteinte des résultats. Autrement dit, ils permettront d'évaluer l'impact réel sur le bien-être des personnes âgées montréalaises.

Ces indicateurs devraient aussi aider à ajuster, en cours de route, les actions prévues afin de trouver des moyens toujours plus efficaces d'atteindre les résultats escomptés, dans un esprit d'amélioration continue de la performance.

Enfin, ajoutons que des cibles de performance liées aux indicateurs seront déterminées afin de démontrer l'importance du changement apporté. Les premières années de la Stratégie seront l'occasion de tester la fiabilité des données, la facilité de la collecte et la capacité d'interprétation des indicateurs. Cette période d'expérimentation permettra aussi de mettre en place une base de référence pour faciliter l'établissement de cibles réalistes.

## Illustration 4 – Cadre de mesure des résultats

**Vision 2030 :** « Les personnes âgées de la Ville de Montréal profitent d'un milieu de vie sain et de services essentiels abordables, accessibles et sécuritaires qui leur permettent de vieillir dignement et sans discrimination, de s'épanouir et de continuer à contribuer fièrement à la société. »

## ORIENTATION 1 – Répondre de façon équitable aux besoins essentiels

**Indicateur principal :** pourcentage des personnes âgées, de proches aidantes et aidants et d'organismes spécialisés déclarant avoir observé des améliorations notables quant à l'offre de services liée aux besoins essentiels

Résultats attendus	Indicateurs
R1. Contribuer à accroître la disponibilité de logements salubres et abordables pour les personnes âgées	1. Nombre de besoins non comblés en habitation recensés par le service 211 pour les personnes de 65 ans et plus 2. Pourcentage des personnes âgées se disant satisfaites ou très satisfaites de l'état et du prix de leur logement (par sondage)
R2. Soutenir la lutte contre l'insécurité alimentaire	3. Nombre de besoins non comblés en alimentation recensés par le service 211 pour les personnes de 65 ans et plus 4. Pourcentage des personnes âgées ayant déclaré une préoccupation faible ou nulle liée à l'accès à des aliments abordables (par sondage)
R3. Favoriser la collaboration afin de faciliter l'accès aux services en santé	5. Nombre de besoins non comblés en santé recensés par le service 211 pour les personnes de 65 ans et plus 6. Pourcentage des personnes âgées déclarant une amélioration de l'accès aux soins de santé (par sondage)
R4. Accroître la sécurité des personnes âgées	7. Nombre de cas de maltraitance de personnes âgées déclarés par les postes de police de quartier 8. Pourcentage des personnes âgées déclarant se sentir en sécurité dans leur quartier (par sondage)

## ORIENTATION 2 – Faciliter l'épanouissement et la résilience

**Indicateur principal : pourcentage des personnes âgées déclarant avoir observé des améliorations notables quant à l'offre de services de proximité dans leur quartier**

Résultats attendus	Indicateurs
R5. Aider les milieux communautaires locaux à mieux répondre aux besoins des personnes âgées	9. Nombre de besoins non comblés dans la catégorie « soutien personnel, familial et communautaire » recensés par le service 211 pour les personnes de 65 ans et plus 10. Pourcentage des personnes âgées déclarant une amélioration des services de proximité (par sondage)
R6. Contribuer à accroître la disponibilité des transports pour accéder aux services	11. Nombre de besoins non comblés dans la catégorie « transport » recensés par le service 211 pour les personnes de 65 ans et plus 12. Nombre de plaintes relatives à des obstacles à la mobilité recensés par le service 311
R7. Adapter les activités sportives, culturelles et de loisirs ainsi que les infrastructures municipales	13. Taux de participation des personnes âgées aux activités de loisirs et aux activités culturelles (nombre et pourcentage d'inscriptions, fréquentation moyenne par activité) 14. Pourcentage des personnes âgées se disant satisfaites ou très satisfaites de l'amélioration des activités de loisirs et des infrastructures municipales (par sondage)

## ORIENTATION 3 – Soutenir la participation à la communauté

**Indicateur principal : pourcentage des personnes âgées déclarant avoir participé à des séances du conseil, à des activités, à des événements ou à des comités organisés par la Ville**

Résultats attendus	Indicateurs
R8. Soutenir l'inclusion sociale et valoriser la participation des personnes âgées à la vie communautaire	15. Nombre d'organismes communautaires soutenus par la Ville impliquant des personnes âgées (comme bénévoles, membres du conseil d'administration, etc.) ou mettant en valeur leur contribution 16. Pourcentage des personnes âgées déclarant se sentir valorisées ou utiles à leur communauté (par sondage)
R9. Rehausser la participation des personnes âgées dans les instances municipales	17. Taux de représentation des personnes âgées dans les comités et conseils consultatifs 18. Pourcentage des personnes âgées déclarant avoir observé des améliorations notables relatives aux communications de la Ville (par sondage)

## Actions envisagées

Au cours de la démarche MADA, pas moins de 460 idées d'initiatives pour répondre aux besoins des personnes âgées ont été suggérées par les personnes âgées, par les organismes communautaires et institutionnels et par le personnel municipal.

Inspirés par ces suggestions, les services et arrondissements se sont engagés à réaliser près de 430 actions afin de mettre en œuvre la Stratégie MADA 2023-2030. Parmi celles-ci, une soixantaine ont été identifiées ici comme exemples porteurs afin d'illustrer concrètement les façons dont la Ville entend réaliser la Vision MADA 2030 (voir le tableau à l'illustration 5). Les critères suivants ont servi à les sélectionner :

- L'adéquation entre l'action et le résultat à atteindre ;
- Le fait qu'une action soit déjà établie comme une priorité pour la Ville (inscrite dans Montréal 2030 ou dans le Plan d'action solidarité, équité et inclusion 2021-2025, par exemple) ou un engagement politique ;
- L'impact auprès des personnes âgées ;
- La convergence entre les idées suggérées par les personnes âgées et celles des représentantes et représentants MADA au sein des unités de la Ville ou d'autres partenaires ;
- La convergence entre les idées suggérées par plusieurs services ou arrondissements ;
- La possibilité qu'un financement soit disponible pour la réalisation de l'action.

« Montréal entend exercer son rôle de gouvernement de proximité, dans le respect du partage de compétences entre les divers paliers gouvernementaux, en maintenant toute pression nécessaire lorsqu'il s'agit d'influencer ou de mobiliser pour répondre aux besoins de ses citoyennes et citoyens. Pour ce faire, elle agit de manière solidaire et collaborative en soutenant les acteurs locaux, le milieu communautaire et la société civile. »  
([Plan stratégique Montréal 2030](#), page 12)

Ces actions sollicitent tant le rôle de prestataire de services de la Ville que son rôle d'influence auprès des partenaires.

Notons également que les actions associées aux orientations de la Stratégie MADA 2023-2030 ne se limitent pas aux initiatives ciblant exclusivement les personnes âgées. En effet, l'accessibilité universelle (AU) est une condition essentielle à l'exercice des droits et une priorité de la Ville de Montréal depuis plus de 20 ans. Ainsi, par sa [politique municipale d'accessibilité universelle](#), la Ville s'engage à rendre Montréal universellement accessible pour que toute personne, quelles que soient ses capacités, puisse avoir accès à l'information, aux lieux, aux équipements, aux services et aux programmes, sans discrimination ni privilège et en toute équité. Chaque année, l'ensemble des unités d'affaires de la Ville mettent en œuvre des actions en ce sens. Ces actions, au bénéfice de toute la population, incluant les personnes âgées, sont consignées dans les bilans annuels des plans d'action adoptés et rendus publics<sup>7</sup>.

Par ailleurs, la Ville déploie des efforts importants pour appliquer de manière transversale l'analyse différenciée selon les sexes et intersectionnelle (ADS+) afin de tenir compte des enjeux touchant les personnes âgées dans les actions et programmes de la Ville, et ce, dans tous les services et arrondissements. Par exemple, le Service de l'habitation vise à renforcer la perspective « personnes âgées, dans toute leur diversité » dans les interventions en habitation. De son côté, l'arrondissement Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension a réalisé un diagnostic portant sur la sécurité des filles, des femmes et des femmes âgées.

Notons aussi que certains arrondissements ont également pris l'engagement d'adopter un plan d'action local spécifique aux personnes âgées de leur territoire. Par exemple, l'arrondissement de Montréal-Nord élabore actuellement un plan d'action collectif pour les personnes âgées, et l'arrondissement d'Anjou poursuit une troisième fois une démarche MADA locale.

Enfin, rappelons que les actions réalisées par les services et arrondissements pourront être ajustées en cours de Stratégie. Certaines pourront être supprimées et d'autres, ajoutées, en fonction des résultats. Cette réévaluation se fera de manière cyclique jusqu'en 2030.

7. [Interventions municipales en accessibilité universelle.](#)

## Illustration 5 – Exemples d’actions marquantes

### Stratégie MADA: exemples d’actions envisagées

Ce tableau présente des exemples d’actions déterminées par les services et arrondissements de la Ville de Montréal afin d’illustrer comment la Stratégie MADA 2023-2030 serait mise en œuvre. Rappelons qu’avec cette stratégie, la Ville s’inscrit dans une approche d’impact qui vise à mesurer les changements apportés à l’intention des personnes âgées. Vous trouverez donc, dans le présent tableau, une liste non exhaustive d’actions qui pourront, au fil des années, être modifiées, bonifiées ou ajoutées par les unités de la Ville afin d’atteindre les transformations souhaitées.

## Orientation 1 – Répondre de manière équitable aux besoins essentiels

### Résultat 1 – Contribuer à accroître la disponibilité de logements salubres et abordables pour les personnes âgées

Exemples d’actions
1. Renforcer la perspective « personnes âgées », dans toute leur diversité, dans les interventions en habitation ; inclure, dans les critères de sélection de projets et d’assujettissement des sites, une lecture ADS+ et une lecture de l’indice d’équité des milieux de vie
2. Participer aux concertations abordant les enjeux relatifs aux logements chez les personnes âgées (tables locales âgées, comité de logements, comité de résidentes et résidents âgés en HLM, etc.)
3. Soutenir et financer des projets qui favorisent l’accès au logement et le maintien en logement de personnes âgées
4. Diffuser de l’information concernant les programmes de logements adaptés aux personnes âgées propriétaires
5. Faire connaître davantage l’offre de services et les besoins en habitation des personnes âgées
6. Améliorer les interventions des équipes en salubrité afin de mieux répondre aux besoins des personnes âgées (ex. : renforcer le maillage avec le réseau de la santé et des services sociaux lors d’interventions en salubrité)

### Résultat 2 – Contribuer à lutter contre l’insécurité alimentaire

Exemples d’actions
7. Soutenir la réalisation de projets d’agriculture urbaine (ex. : jardins communautaires, grainothèque, etc.) et de marchés communautaires
8. Poursuivre le financement de projets en sécurité alimentaire (ex. : banques alimentaires, distribution de paniers de fruits et légumes, dépannage alimentaire, marchés sociaux itinérants, bons d’achat, etc.)
9. Soutenir les projets de cuisines communautaires et favoriser l’accessibilité des lieux
10. Participer à des instances de concertation en sécurité alimentaire en y amenant la perspective « personnes âgées »
11. Élaborer ou mettre en œuvre un plan d’action spécifique à la sécurité alimentaire
12. Favoriser le maillage avec les commerçants afin de planifier la gestion et la redistribution des invendus en portant une attention particulière aux populations vulnérables lors de la redistribution

### Résultat 3 – Favoriser la collaboration afin de faciliter l'accès aux services en santé

Exemples d'actions
13. Soutenir les personnes proches aidantes avec des vignettes, des gratuités, des endroits de répit et de partage, et des outils d'information
14. Encourager la participation des CIUSSS aux instances de concertation (ex. : tables de concertation locales et tables aînées)
15. Favoriser les projets collaboratifs avec les partenaires du réseau de la santé (ex. : programme Visiter une personne aînée, plan d'impact collectif Réseau Résilience Aîné-es Montréal, éclareuses et éclareurs du CIUSSS dans les installations de l'arrondissement, etc.)
16. Faciliter le transfert d'information du réseau de la santé aux personnes aînées

### Résultat 4 – Accroître la sécurité des personnes aînées

Exemples d'actions
17. Sécuriser les déplacements piétonniers des personnes aînées (ex. : améliorer les passages piétonniers, revoir les feux de circulation, installer des dos d'âne, etc.)
18. Coordonner le plan d'action Vision 0, dans lequel s'inscrit le Programme de sécurisation des piétonnes et piétons aînés
19. Participer aux efforts de sensibilisation contre la maltraitance des personnes aînées
20. Participer au programme Visiter une personne aînée
21. Participer aux instances de concertation sur la sécurité (ex. : sécurité urbaine, maltraitance, etc.)
22. Créer des aménagements qui favorisent le sentiment de sécurité (ex. : amélioration de l'éclairage, espaces ouverts, embellissement, etc.)
23. Assurer un soutien financier pour les projets touchant les personnes aînées dans les programmes de financement liés à la sécurité urbaine
24. Promouvoir le programme d'aide à l'évacuation d'urgence
25. Améliorer la visibilité des acteurs en sécurité dans les lieux et événements fréquentés par les personnes aînées
26. Partager des connaissances sur les enjeux de sécurité vécus par les femmes aînées

## Orientation 2 – Faciliter l'épanouissement et la résilience

### Résultat 5 – Aider les milieux communautaires locaux à mieux répondre aux besoins des personnes âgées

Exemples d'actions
27. Soutenir les projets de partenaires communautaires qui répondent aux besoins spécifiques des personnes âgées
28. Participer ou soutenir les instances de concertation des personnes âgées
29. Soutenir la distribution de bottins des ressources présentant les services aux personnes âgées
30. Assurer un soutien locatif ou technique pour les organismes desservant les personnes âgées
31. Aborder les défis d'intégration des personnes âgées immigrantes dans des activités de concertation portant sur l'inclusion et la diversité culturelle

### Résultat 6 – Contribuer à accroître la disponibilité des transports pour accéder aux services

Exemples d'actions
32. Assurer le maintien de la gratuité des transports en commun pour les personnes de 65 ans et plus
33. Soutenir des projets de service de navettes, de taxi-bus ou d'accompagnement de personnes âgées
34. Sensibiliser la STM aux réalités des personnes âgées qui utilisent leur service
35. Sensibiliser les opérateurs d'enlèvement de la neige aux réalités des personnes à mobilité réduite lors de précipitations
36. Collaborer avec la STM pour communiquer le programme de gratuité du transport en commun pour les personnes de 65 ans et plus (ex. : espace pour les prises de photos, promotion dans les communications, etc.)
37. Aménager ou améliorer les débarcadères de transport adapté desservant les grands parcs et mettre à jour une carte interactive inventoriant les débarcadères
38. Améliorer le déneigement: <ul style="list-style-type: none"><li>• Accroître la fréquence et la rapidité du service de déneigement ou du déglçage des sentiers de parcs et des accès aux chalets de parcs</li><li>• Assurer l'accessibilité et le déneigement des arrêts d'autobus</li><li>• Optimiser les routes de déneigement en conformité avec le guide de déneigement de la Ville</li><li>• Soutenir la Brigade-Neige (déneigement d'entrées de personnes âgées ou à mobilité réduite)</li></ul>

**Résultat 7 – Adapter les activités sportives, culturelles et de loisirs ainsi que les infrastructures municipales en fonction des besoins des personnes âgées**

Exemples d'actions
39. Offrir ou soutenir une offre de programmation de loisirs visant plus particulièrement les personnes âgées
40. Prévoir une grille tarifaire pour les personnes âgées ou les personnes accompagnatrices
41. Offrir des activités de loisirs dans les milieux de vie des personnes âgées
42. Favoriser la participation des personnes âgées dans les décisions relatives aux activités sportives, culturelles et de loisirs (ex. : comité aîné au sein d'organismes en sport ou loisir, évaluation de la satisfaction des personnes âgées quant aux activités, consultation de personnes âgées ou de tables locales âgées, etc.)
43. Améliorer l'accessibilité des équipements et des lieux de loisirs fréquentés par les personnes âgées
44. Élaborer et coordonner les plans en accessibilité universelle, et en faire le suivi annuel
45. Intégrer les besoins des personnes âgées dans les projets d'aménagement urbain



## Orientation 3 – Soutenir la participation à la communauté

### Résultat 8 – Soutenir l’inclusion sociale et valoriser la participation des personnes âgées à la vie communautaire

Exemples d’actions
46. Sensibiliser la population et le personnel municipal à l’âgisme ou aux réalités des personnes âgées
47. Soutenir des initiatives soulignant l’apport des personnes âgées (ex. : fête ou salon des personnes âgées, Journée internationale des personnes âgées, etc.)
48. Représenter davantage les personnes âgées dans les outils de communication
49. Soutenir financièrement les regroupements de personnes âgées (ex. : associations, clubs de l’âge d’or, etc.)
50. Soutenir et promouvoir les projets intergénérationnels
51. Améliorer les outils de communication et leur accessibilité afin de mieux joindre les personnes âgées

### Résultat 9 – Rehausser la participation des personnes âgées dans les instances municipales

Exemples d’actions
52. Soutenir la création d’un conseil aîné local
53. Faciliter les consultations dans les lieux fréquentés par les personnes âgées (ex. : centre communautaire)
54. Tenir des conseils d’arrondissement itinérants (ex. : dans une résidence pour personnes âgées)
55. Assurer des communications par téléphone ou en format papier relativement aux séances d’information et de participation publiques
56. Assurer la représentation des personnes âgées dans des groupes de discussion ou comités au sein de la Ville
57. Assurer l’accessibilité des conseils d’arrondissement et du conseil municipal, et communiquer les mesures d’accessibilité en place
58. Poursuivre les efforts pour faciliter le vote des personnes âgées aux élections municipales
59. Améliorer l’embauche des personnes âgées au sein de la Ville

## Suivi de la Stratégie et reddition de compte

Comme prévu par la démarche MADA, un comité de suivi de la Stratégie MADA 2023-2030 sera formé dès l'adoption de celle-ci.

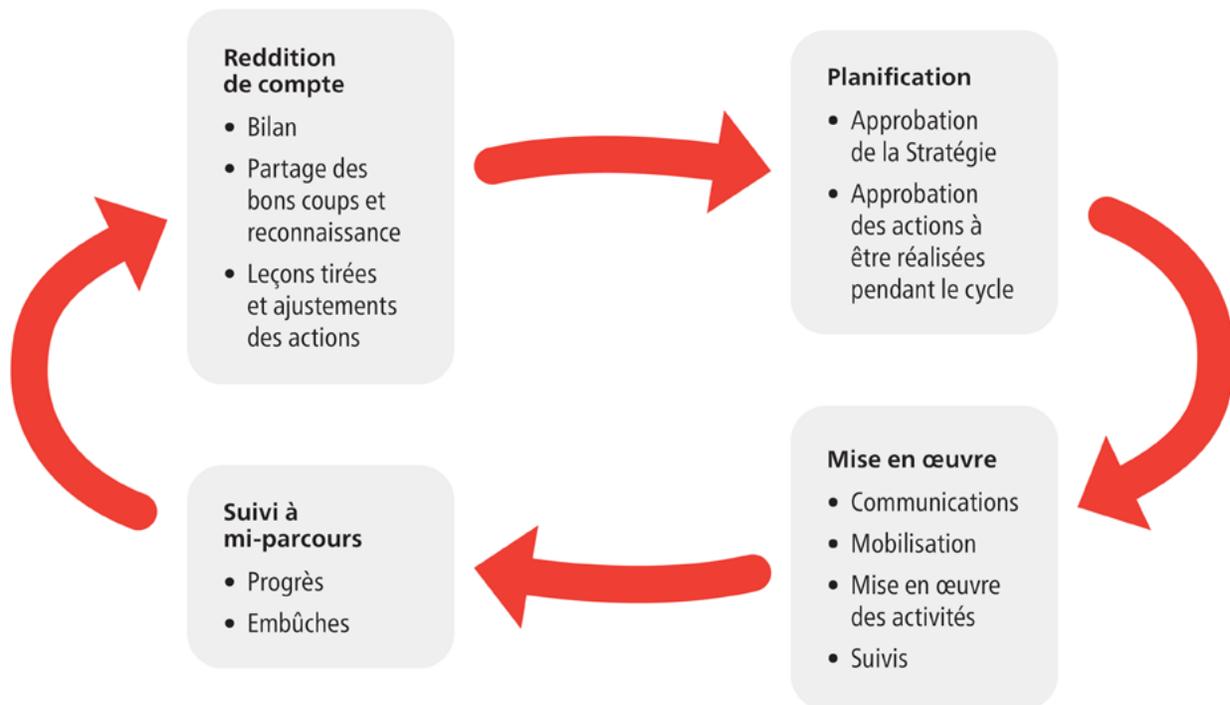
Ce comité intersectoriel se réunira annuellement afin de veiller aux progrès de la Stratégie et de conseiller quant aux meilleurs moyens de réaliser la Vision MADA 2030. En outre, ses membres agiront en tant qu'agentes et agents de mobilisation auprès de leurs organisations respectives.

De plus, un rendez-vous annuel MADA sera organisé afin de rassembler les services et arrondissements ainsi que les partenaires collaborant à la Stratégie MADA. Ce sera l'occasion d'échanger sur les bons coups, les leçons apprises, les enjeux prioritaires, les besoins émergents, etc.

Le suivi envisagé pour cette stratégie se résume en quatre moments clés, qui se répètent deux ou trois fois jusqu'en 2030 :

1. Détermination, par les services et arrondissements, des actions MADA devant se faire idéalement avant le début du cycle suivant ;
2. Mise en œuvre des actions prévues devant se faire tout au long du cycle ;
3. Suivi des progrès permettant de garder le cap et d'éviter des surprises en fin de cycle ;
4. Bilan sommaire visant la transmission des résultats, des bons coups et des leçons tirées avec les parties prenantes.

### Illustration 6 – Cycle de gestion de la Stratégie





# Conditions de succès

4

## 4. Conditions de succès

Lors du bilan du Plan MADA 2018-2020 ainsi que tout au long de la démarche MADA, le comité aviseur et celui des représentantes et représentants MADA ont mûrement réfléchi aux conditions pouvant assurer le succès de la Stratégie. Voici les éléments à mettre en place :

### Ressources

- Des ressources humaines sont clairement identifiées au sein de la Ville pour la coordination, le suivi ainsi que le soutien des parties prenantes de la Stratégie MADA 2023-2030 ;
- Des financements sont confirmés pour soutenir la mise en œuvre (sous forme de programmes visant spécifiquement les personnes âgées ou se rattachant à des enjeux tels l'immigration, le logement, l'alimentation, l'itinérance, la lutte contre les discriminations, etc.).

### Responsabilités

- Les responsabilités liées à l'atteinte des résultats sont clairement attribuées et définies ;
- Les responsabilités liées à la mise en œuvre des actions sont assumées par l'ensemble des services et des arrondissements qui intègrent à leur plan de travail respectif les actions MADA les concernant ;
- L'accompagnement, les outils et les processus de suivi sont efficaces, efficaces et utilisés adéquatement.

### Engagement

- La mobilisation des parties prenantes (représentantes et représentants MADA, partenaires membres du comité aviseur, élus et élus responsables, etc.) est maintenue grâce à des communications régulières et un rendez-vous annuel ;
- Les communications et les consultations auprès des personnes âgées sont adaptées et accessibles.

## Remerciements

La Stratégie MADA 2023-2030 est le fruit d'un travail de collaboration et de concertation ayant mené à une vision ambitieuse pour l'inclusion des personnes âgées montréalaises.

Le Service de la diversité et de l'inclusion sociale tient à remercier les membres du comité aviseur et du comité des représentantes et représentants MADA, les organismes communautaires, les personnes proches aidantes et les personnes âgées ayant participé au sondage et aux consultations, les

partenaires institutionnels de la Ville, le personnel municipal ainsi que toutes les personnes ayant contribué de près ou de loin à la réalisation de la Stratégie MADA 2023-2030.

Grâce à vous, Montréal continuera de porter fièrement et concrètement l'objectif de l'ONU : « exploiter à sa juste valeur le potentiel que représentent les personnes âgées en leur permettant de s'épanouir et de vieillir activement au sein de notre communauté ».

# Annexes





# Annexe I – Membres du comité aviseur MADA

## Membre du conseil municipal:

Despina Sourias, conseillère associée à la condition féminine, à la diversité, à la jeunesse et aux personnes âgées au comité exécutif

## Services et arrondissements représentés:

- Arrondissement de Saint-Léonard
- Arrondissement de Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension
- Bureau de la transition écologique et de la résilience
- Service de l'urbanisme et de la mobilité
- Service de la diversité et de l'inclusion sociale

## Partenaires représentés:

- Coalition pour le maintien dans la communauté (COMACO)
- Conseil des Montréalaises
- Conseil interculturel de Montréal
- Direction régionale de santé publique – lutte à la maltraitance envers les personnes âgées d'expression anglaise et de communautés culturelles
- Direction régionale de santé publique – Réseau Résilience Aîné-es Montréal
- Fédération de l'âge d'or du Québec (FADOQ) – Région île de Montréal
- Milieu de la recherche, doctorante en anthropologie à l'Université de Montréal et chargée de projet à l'Institut universitaire SHERPA
- Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM)
- Société de transport de Montréal (STM)
- Table de concertation des aînés de l'île de Montréal (TCAIM)



# Annexe II – Membres du comité des représentantes et représentants MADA

## Arrondissements:

- Ahuntsic-Cartierville
- Anjou
- Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce
- Mercier–Hochelaga-Maisonneuve
- Lachine
- LaSalle
- Le Plateau-Mont-Royal
- Le Sud-Ouest
- L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève
- Montréal-Nord
- Outremont
- Pierrefonds-Roxboro
- Saint-Léonard
- Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles
- Rosemont–La Petite-Patrie
- Saint-Laurent
- Verdun
- Ville-Marie
- Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension

## Services centraux:

- Bureau de la transition écologique et de la résilience
- Bureau des relations gouvernementales et municipales
- Service d'Espace pour la vie
- Service de l'environnement
- Service de l'expérience citoyenne et des communications
- Service de l'habitation
- Service de l'urbanisme et de la mobilité
- Service de la concertation des arrondissements
- Service de la culture
- Service de la diversité et de l'inclusion sociale
- Service de la gestion et de la planification des immeubles
- Service de la planification stratégique et de la performance organisationnelle
- Service de la stratégie immobilière
- Service de police de la Ville de Montréal
- Service de sécurité incendie de Montréal
- Service des affaires juridiques
- Service des finances
- Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports
- Service des ressources humaines
- Service des technologies de l'information
- Service du greffe

NE PAS EPIUCHER / Don't peel  
LE MAÏS / the CORN



La Stratégie municipale pour les personnes âgées 2023-2030 est une réalisation du Service de la diversité et de l'inclusion sociale de la Ville de Montréal.

La démarche Municipalité amie des personnes âgées (MADA) a été rendue possible grâce à la participation financière du Secrétariat aux aînés du ministère de la Santé et des Services sociaux.



En partenariat avec :





Montréal 

[Montréal.ca](http://Montréal.ca)